



Reflex
Formation

REFLEX FORMATION

NOTRE DEMARCHE DEONTOLOGIQUE

1. La mise en place de la prestation

- Garantir la pluralité des regards
- Assurer un apport extérieur
- Encourager la cohabitation des professionnels
- Créer une dynamique de groupe

2. Les principes de fonctionnement

- Neutralité
- Confidentialité
- Bienveillance
- Non jugement

3. Le rôle du formateur

- Assurer un rôle de tiers garant du cadre
- Apporter une compétence relationnelle et technique

4. Les principes de fonctionnement

Afin de permettre à l'instance éthique de fonctionner et d'assurer ainsi d'une prise de distance, transparence et circulation de la parole, le cadre déontologique de REFLEX FORMATION est clairement énoncé à l'ouverture de la session. Ses propres principes de fonctionnement régulent l'instance éthique et évitent d'éventuelles dérives.

Il s'agit de principes incontournables qui vont garantir un cadre protecteur et faciliteront la prise de parole :

La neutralité pour préserver cet espace des risques d'instrumentalisation

La confidentialité pour protéger un espace où chacun s'expose

Les participants et le formateur sont tenus au principe de confidentialité par rapport aux acteurs impliqués dans les situations faisant l'objet des échanges, et ce dans tout type de communication à l'extérieur. Ce principe s'applique dans la limite des règles régissant les devoirs de secret et de discrétion professionnels, auxquels s'ajoute éventuellement l'obligation de réserve, notamment dans les cas de maltraitance.

La bienveillance pour poser un cadre d'échanges dans le respect de chacun

Le « non-jugement » d'autrui favorise la prise de parole spontanée.

■■■■■■■■■■
Siège social : La Moisière • 61380 BONSMOULINS
Tél. : 06 42 04 47 82
E-mail : reflex.formation61@gmail.com
Site : www.reflex-formation.fr